



Le dossier périnatal partagé: comme outil pour la coordination Ville-Hôpital: expérience de l'Auvergne

Didier LEMERY

Réseau de Santé Périnatale d'Auvergne

Conflit d'intérêt:

Le RSPA est client de solutions informatiques citées ici

AUDIPOG / CNGOF : Paris 8 Décembre 2010





Le RSPA en 2009-2010

- 13 500 Naissances
- Établissements
 - Total: 14
 - Dont
 - N3 : 1
 - N2 : 6 dont 1 privé
 - N1 : 3
 - CPP : 4

-  = Public
-  = Privé
-  = Lien Maternité référente / CPP





Le RSPA en 2009-2010

● Libéraux

➤ Total: 303

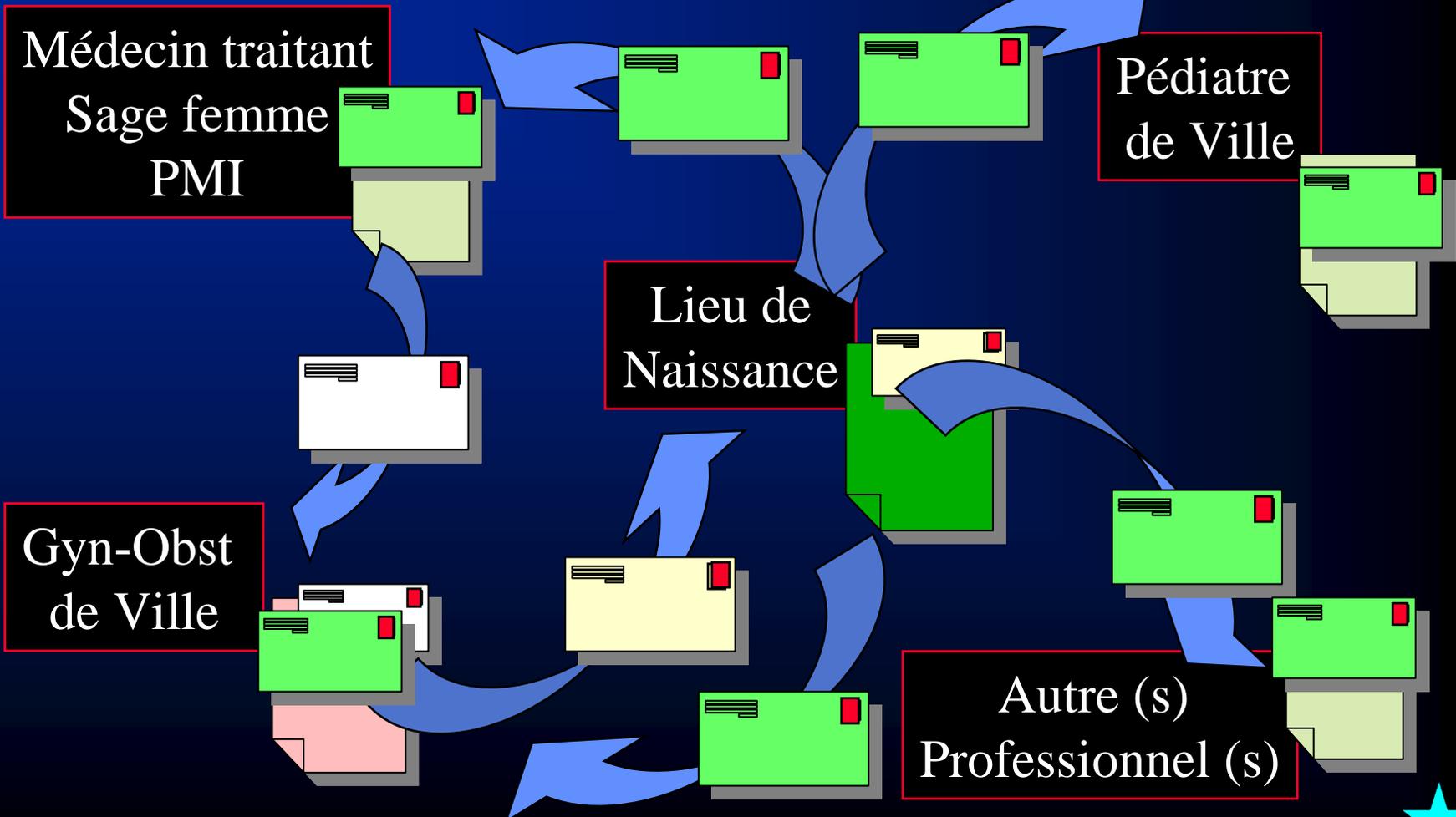
➤ Dont

- Généralistes : 202
- Gyneco-Obst : 44
- Sages Femmes: 27
- Pédiatres: 15
- Labos: 7
- Autres: .../.....



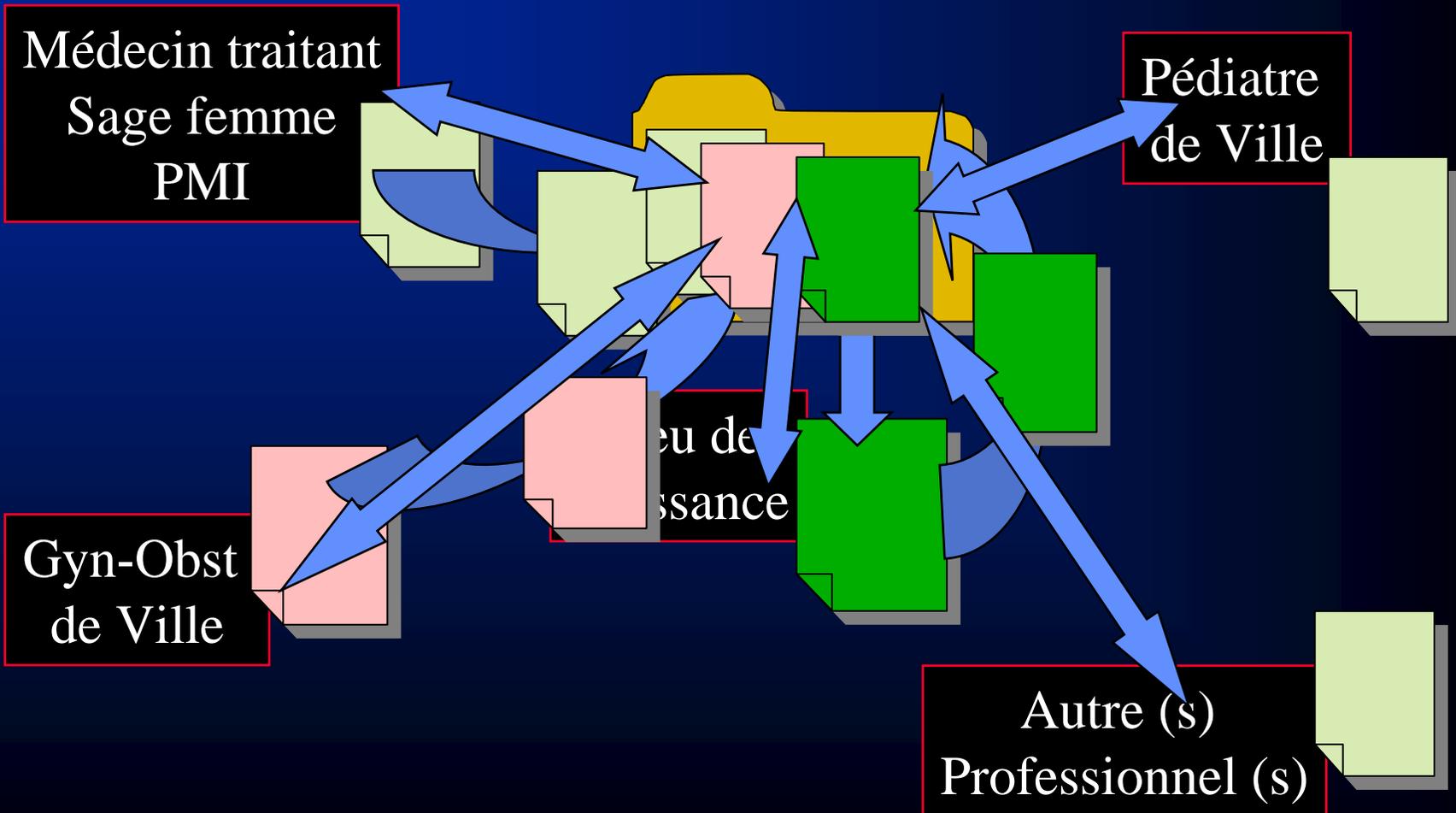


Le suivi traditionnel: un recueil discontinu





Un dossier partagé, un suivi continu





Expérience du Dossier Partagé en Auvergne (1)

● L'Audit D'AMBERT (1975-90)

➤ P. Souteyrand & M-A Bruhat

➤ Un Arrondissement enclavé et... enneigé !

➤ Un Dossier

● Établi en consensus avec les MG

● Structuration didactique

● Format A5 (pour « tenir dans le sac à main... »)

..... un réseau ville hôpital avant l'heure!





Expérience du Dossier Partagé en Auvergne (3)

- **Structuration didactique**

- Formation initiale
- Formation continue



Crée une « culture » régionale

- **Langage commun**

- **Couverture: 80% des naissances**

- **Initiation à l'évaluation**

- « AVANT »: Année de la création officielle du Rx
- « APRES »: étude d'impact
- AUDIPOG

Indicateurs « **PERISTAT** » facilement extractibles





Limites d'un dossier partagé

- L'organisation de sa circulation
 - **Confié à l'utilisateur**
- Difficultés juridiques
 - La loi dit: l'utilisateur a le dossier
 - La loi dit aussi: l'utilisateur est responsable de ...
- Hésitation à l'usage
 - Risque de perte
 - Recours en cas de conflit judiciaire
- La bonne volonté de tous
 - Un dossier partagé commun mais *non rempli* par un PS ...
 -Est une *fausse sécurité* !

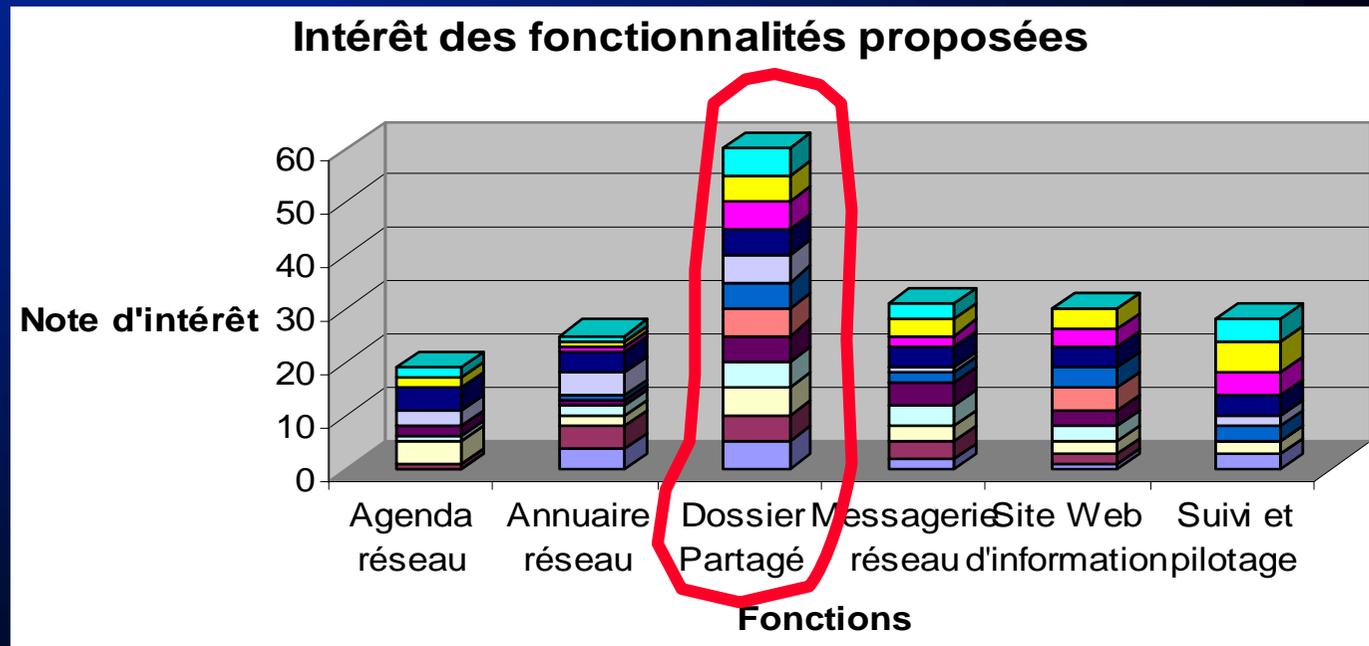
informatisation





Le dossier partagé informatisé

- Une attente



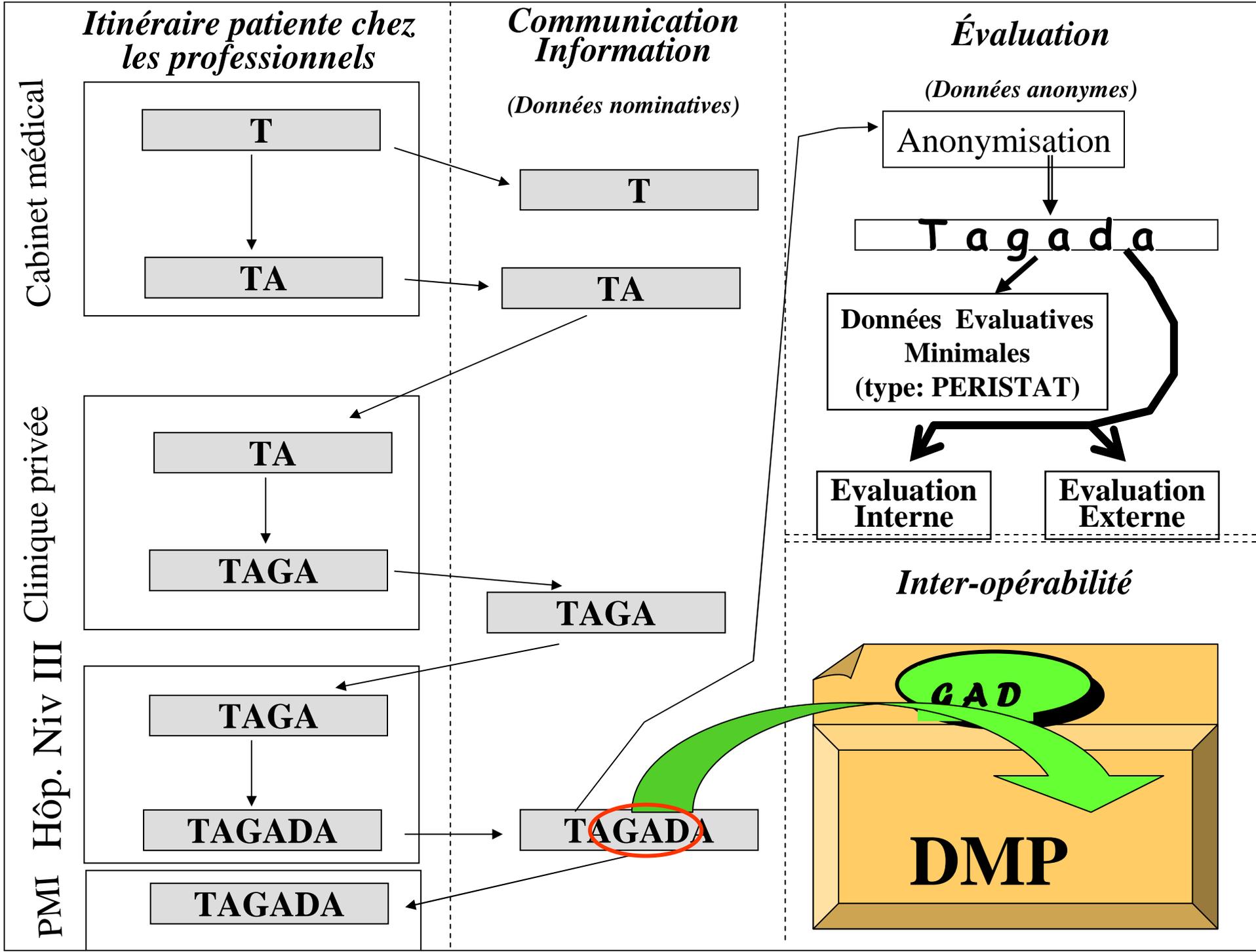
Enquête « KADRIS », Février 2003 pour le RSPA

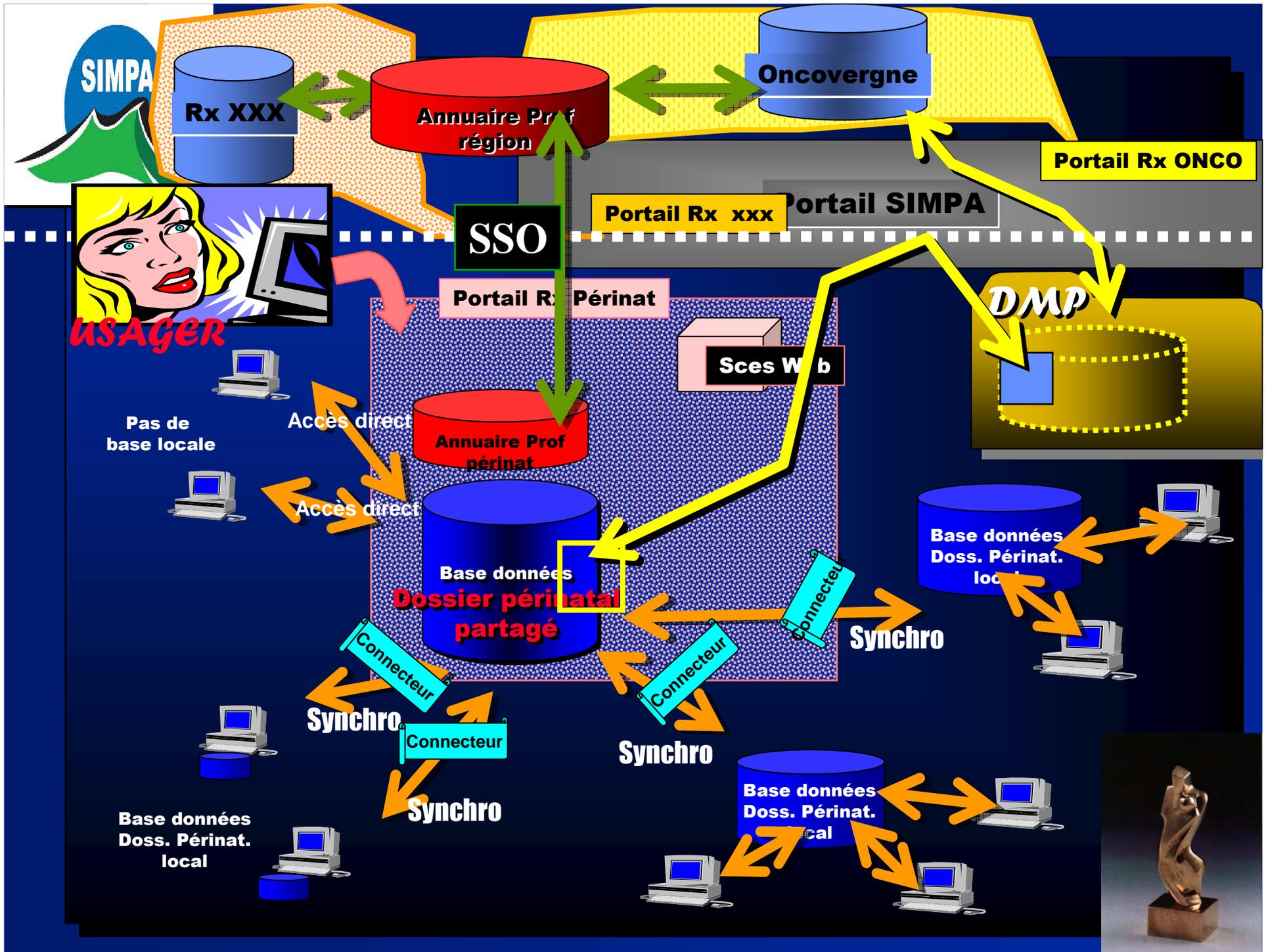




Le projet du RSPA

- **Débuté en 2002**
- **Phase opérationnelle Décembre 2006**
- **Phase pilote**
 - Finie Mars 2008
- **Déploiement généralisé**
 - terminé fin octobre 2008

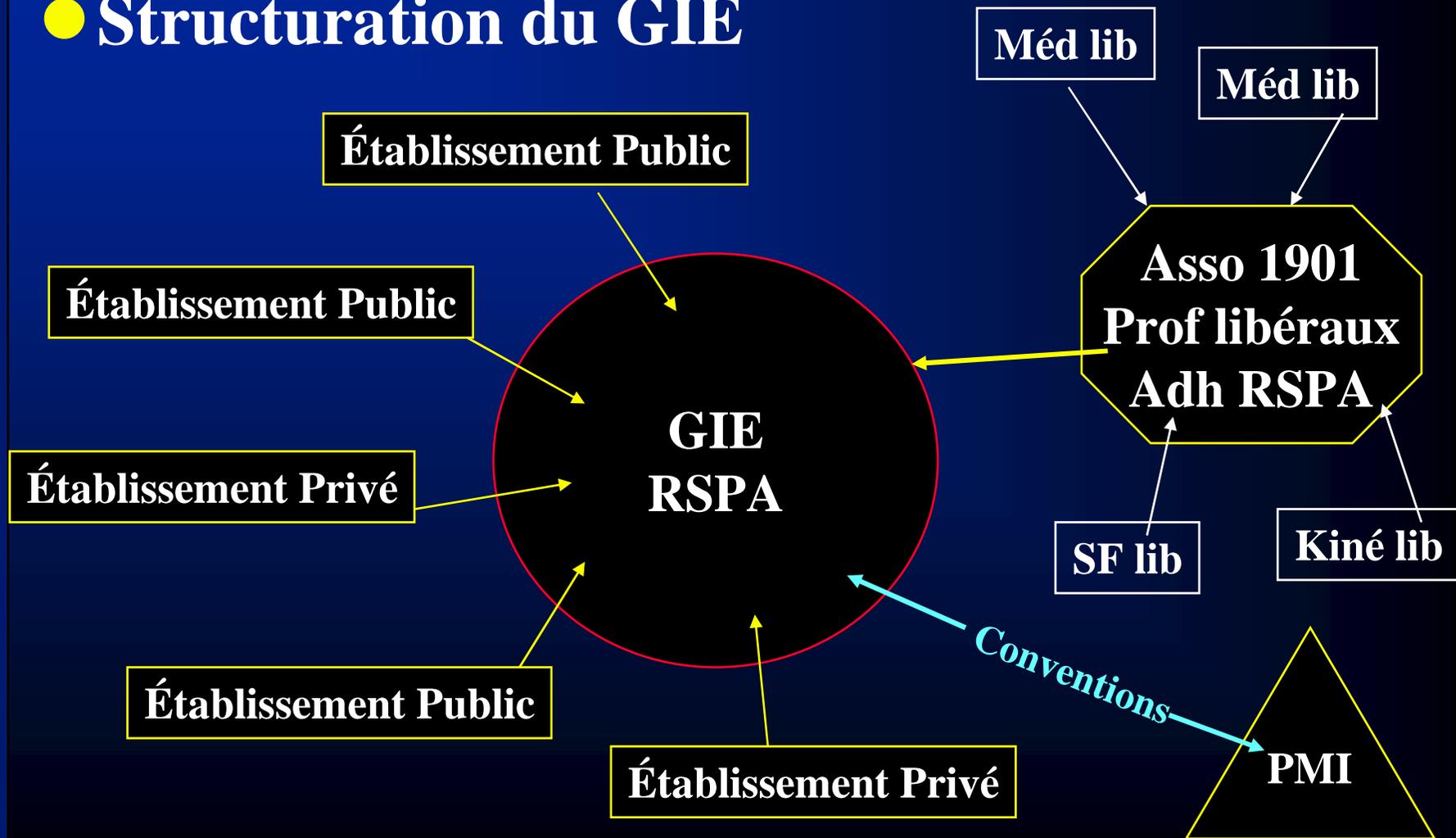






Formaliser l'adhésion de tous

● Structuration du GIE





Ambitions initiales du projet

● Architecture

- Plate forme (base de données partagée régionale)
 - Accessible directement et GRATUITEMENT par libéraux Portail
- Gestion des identités & sécurité
- Bases de données locales synchronisables avec Base Région
 - Lever les réticences des établissements (coût)
 - Ne pas imposer
 - Proposer de fournir (Mise à Dispo, sans apport de l'établissement)
 - 1,5 PC / 200 naissances
 - Logiciel métier sélectionné par le GIE
 - Si choix indépendant
 - Connecteurs de traduction de données fourni par GIE



Ce qu' a financé le RSPA

- **Architecture**

- Plate forme régionale

- Portail, Gestion des identités & sécurité
- Accès internet sécurisé au dossier pour les PS

- Etablissements

- Ont tous opté pour la solution technique du RSPA
 - Serveurs, supplément PC nécessaire
 - Base de données & logiciel métier

- **Budget**

- 1, 250 M€ (subv. FEDER/FNADT = 80%)



Étapes de la mise en place

- **Phase pilote Fin 2006 – 2008 :**

- 1: Déclaration CNIL
- 2 :logiciel métier sur 3 établissements
- 3: transfert des dossiers créés sur la base régionale
 - Modalités d'adhésion et numérotation « adaptées » définies
- 4: Synchro avec libéraux
- 5: circulation des dossiers
- 6: Validation

- **Déploiement Global**

- Mai - Octobre 2008
- Généralisé au 1 Novembre 2008
- Tous les établissements ont opté pour la proposition du RSPA



Réseau de Santé Périnatale d'Auvergne

Maternité Sécurité Proximité Qualité

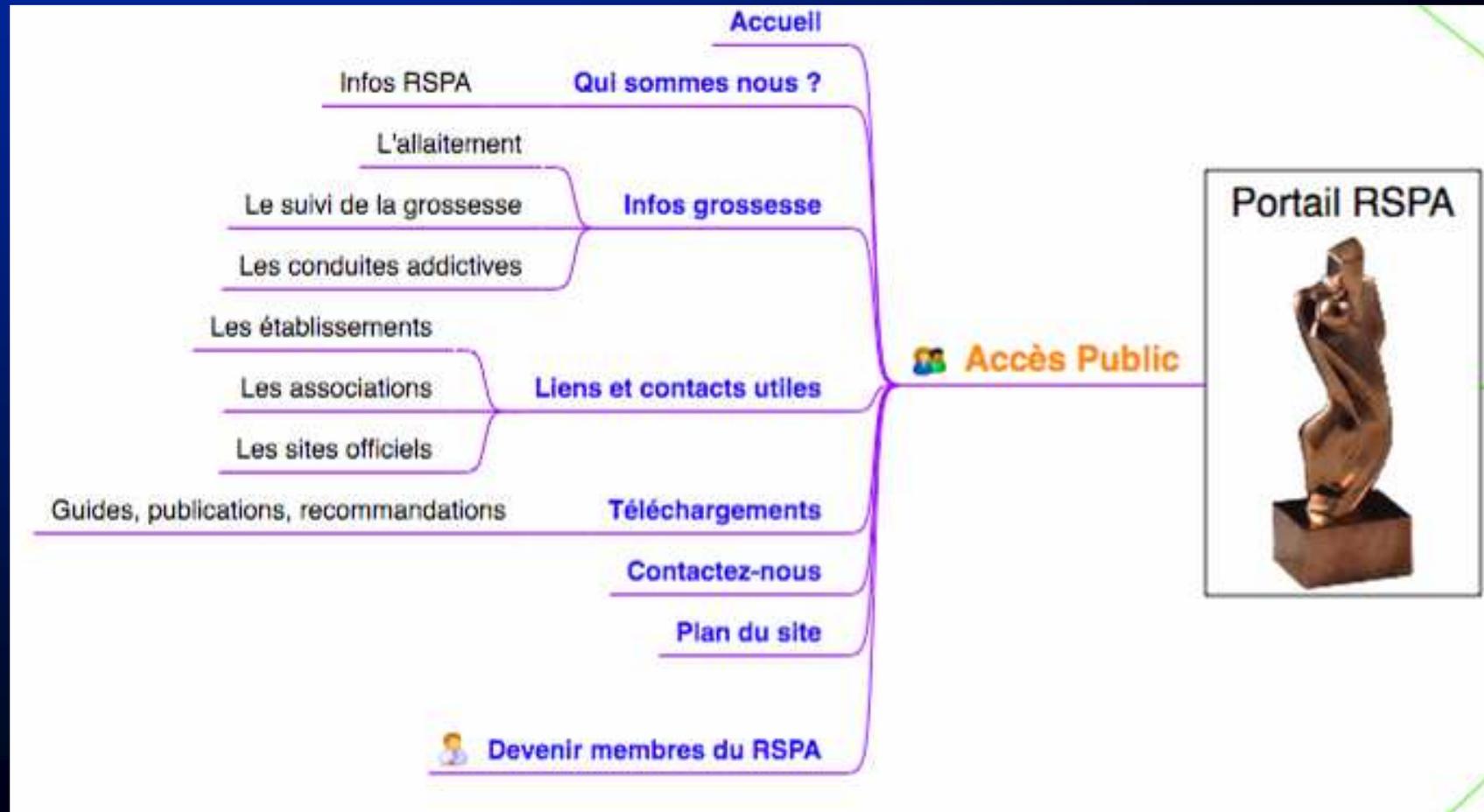
Accès public Accès membres

Accès et interface Web -Libéraux

Logiciel / Etablissements



Portail « Public »





Portail « membres »





Consentement

Partie du Formulaire que devez renvoyer au RSPA

Adresse du Réseau de Santé Périnatale d'Auvergne

RSPA
Maternité de l'Hôtel-Dieu
Bd Léon Malfreyt
63 058 Clermont-Ferrand Cedex 01

Téléphone :
04 73 75 05 70

Fax :
04 73 75 05 65



Les Maternités du RSPA et ses Centres Périnataux de Proximité



Document d'Information Recueil de Consentement



Réseau de Santé Périnatale d'Auvergne

Maternité
Sécurité
Proximité
Qualité...

Adresse postale:
RSPA
Maternité de l'Hôtel-Dieu
bd Léon Malfreyt
63 058 Clermont-Ferrand Cedex 01
Site Internet:
www.auvergne-perinat.org
Renseignements téléphoniques:
04 73 75 05 70

Pour la santé de la mère et de l'enfant

Réseau Santé Périnatale d'Auvergne (RSPA)

Le RSPA est un réseau « ville-hôpital », qui promeut la qualité de la prise en charge des femmes enceintes et de leurs enfants. Il assure la continuité, la coordination des soins entre tous les professionnels de santé (ville, clinique, hôpital...) ainsi que l'optimisation de l'orientation des mères et des nouveaux nés dans le respect des principes de graduation de leurs besoins en soins. Il répond ainsi à l'obligation légale de maillage du territoire en matière de santé périnatale.

Le RSPA contribue à améliorer la circulation des informations médicales entre les professionnels, dans l'intérêt des patients et le respect de la confidentialité, en mettant en place un **Dossier Médical Périnatal Commun Partagé**. Ce dossier, dont l'accès est réservé uniquement à des professionnels autorisés, est indispensable à votre prise en charge et votre suivi. Il ne peut être utilisé qu'avec votre consentement.

Le RSPA vous offre une **sécurité nouvelle** en permettant, avec votre accord, à tout professionnel de santé de votre choix et membre du RSPA d'accéder à votre dossier à tout moment.

Coordonner le suivi de votre grossesse

Votre IDENTIFIANT

Pourquoi un identifiant ?

Pour que les échanges d'informations médicales relatives à votre prise en charge puissent se faire à travers l'outil informatique, chaque professionnel de santé adhérent au réseau doit pouvoir vous identifier avec un numéro unique. Celui-ci vous sera demandé lors de chaque consultation chez l'un d'entre eux. La carte d'identification ci-dessous est la **CLEF D'ACCES** à votre dossier informatisé. Gardez-la avec vous comme votre carte bancaire ou votre carte Vitale.

Que faire en cas de perte de votre carte d'identification ?

Prenez contact avec la coordination du réseau ou avec un professionnel de santé assurant le suivi de votre grossesse pour leur signaler la perte.

Le Réseau de Santé Périnatale d'Auvergne vous fera parvenir une nouvelle carte sur demande écrite de votre part.

Réseau Santé Périnatale Auvergne
Carte d'identification Patient(e)
NOM : _____
NOM de JF : _____
PRENOM : _____
DATE DE NAISSANCE : ____/____/____
Votre identifiant : XX XXX XXX
[Barcode]

Votre carte pour vous identifier au sein du réseau

Votre consentement

(à renvoyer au siège du RSPA)

Le RSPA a mis en place un système informatique destiné à faciliter les échanges de données médicales entre les professionnels et les établissements de santé adhérents du réseau.

Les informations recueillies lors de votre prise en charge feront l'objet, sauf opposition justifiée de votre part, d'un enregistrement informatique réservé à l'usage des professionnels de santé adhérents du Réseau de Santé Périnatale Auvergne.

Ces professionnels de santé, ainsi que l'équipe de coordination du réseau, se tiennent à votre disposition pour vous communiquer ces renseignements ainsi que toutes informations nécessaires sur votre état de santé*.

* Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

J'accepte ma prise en charge au sein du RSPA ainsi que la création de mon dossier de mon dossier informatique par _____, professionnel de santé.

Fait à : [Cachet du professionnel de santé]
Le (date) : _____
Signature : _____

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

NOM : _____
NOM de JF : _____
PRENOM : _____
DATE DE NAISSANCE : ____/____/____
N° identification RSPA : XX XXX XXX
[Barcode]

Vos Coordonnées au sein du RSPA

(à conserver par le professionnel qui a ouvert votre Dossier)

NOM : _____
NOM de JF : _____
PRENOM : _____
DATE DE NAISSANCE : ____/____/____
CREE LE : ____/____/____
N° identification RSPA : XX XXX XXX
[Barcode]

Auvergne

lors de chaque prise en charge de santé sera demandé dans quel se gère

04/27-03-08



Dans la vraie vie

- **Ce qui marche bien**

- Dans les établissements

- Ergonomie
- Bureautique

- En régional

- Culture commune
- Offre bureautique

- **Ce qui pourrait marcher mieux**

- Utilisation en ligne

- Lenteur = nouvelle version à venir

- Transferts de dossiers

- Vigilance sur la continuité du service

- Utilisation « en dents de scie » de certains sites



Impact organisationnel

- **Accompagnement des professionnels**
 - Formation initiale
 - Accompagnement téléphonique
 - Déplacement sur place
- **Identito Vigilance ++++**
- **Monitoring plate-forme d'échange**
 - Surveille la fonctionnalité du serveur central et des serveurs de chaque établissement
- **Communication**
 - Envers professionnels
 - Envers usagers



Siège *Maternité de l'Hôtel-Dieu, Bvd L. Malfreyt, 63 058 CLERMONT-FERRAND*
Tél *04 73 750 570*
Fax *04 73 750 565*
Mél *gie.rspa@chu-clermontferrand.fr*

Avril 2009

RSPA News

www.auvergne-perinat.org

10 000 consultations !

C'est le seuil symbolique qui a été franchi le 9 mars 2009, 4 mois après le déploiement global de notre Dossier Périnatal Informatisé Partagé. Quatre semaines plus tard (6 avril) ce sont **12 000 consultations** qui sont sur la Plate Forme. Régionale correspondant à **3 247 Dossiers créés** dont **2 917 grossesses en cours** (et 329 terminées) .



Activité

	01/11/10	08/11/10	15/11/10
TOTAL			
Nbre de Consultations BASE 2008	74250	74250	74250
Nbre de Consultations Totales	67543	68628	68879
Nbre de Consultations Dossiers Ouverts	27402	27677	27985
% Consultations sur le Réseau	37%	37%	37%
Nbre de Consultations Créées Hebdo BASE 2008	2871	2871	2871
Nbre de Consultations Créées Hebdo	495	1085	1254
Moyenne Mensuelle Consultations Créées /semaine	1030	1074	1131
% Consultations Créées sur le Réseau	36%	37%	39%
Nbre de Dossiers Ouverts BASE 2008	13500	13500	13500
Nbre de Dossiers Ouverts (en cours)	8394	8433	8490
Nbre de Dossiers Clos	6148	6250	6255
Nbre de Dossiers Envoyés Réseau (en cours + clos)	14542	14683	14845
% Dossiers Ouverts sur le Réseau	62%	62%	63%
Nbre de Dossiers Créés Hebdo BASE 2008	261	261	261
Nbre de Dossiers Créés Hebdo	57	141	152
Moyenne Mensuelle Dossiers Créés /semaine	177	167	155
% Dossiers Créés sur le Réseau	68%	64%	59%

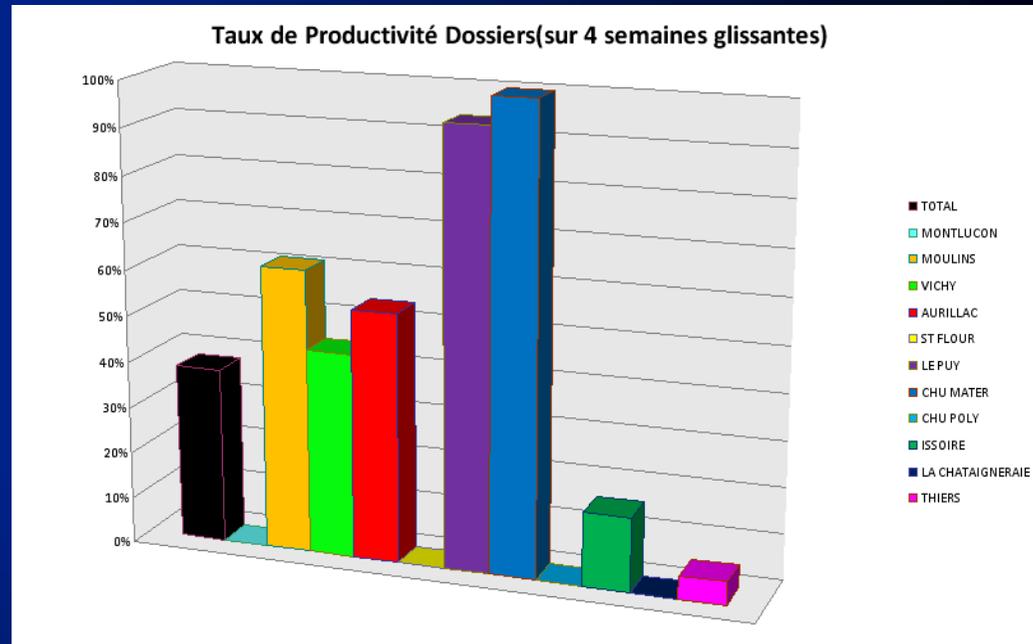


Plate forme et libéraux

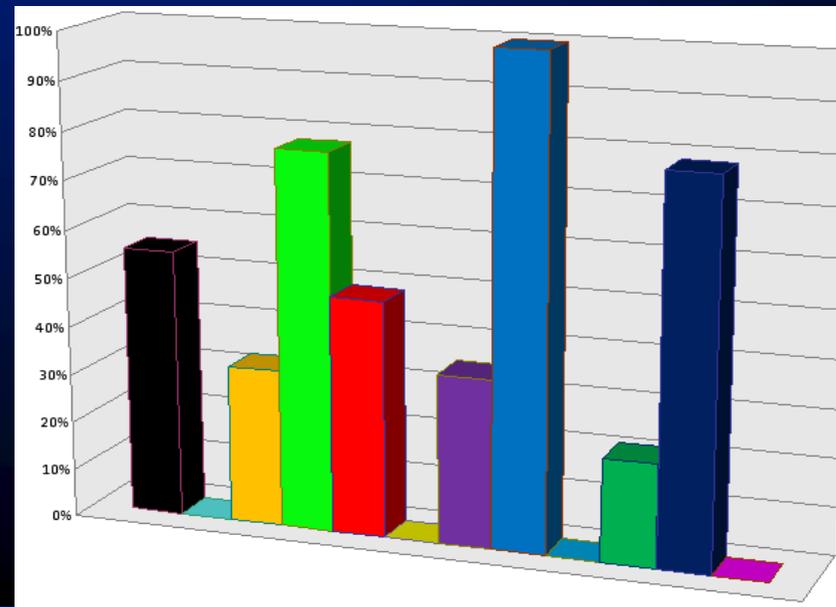
- **Dossiers créés:**
 - 25 /mois
- **Accès plate forme & site internet**
 - Sur 303 libéraux adhérents du RSPA
 - 201 sont identifiés pour l'utilisation du dossier



Avril 2009

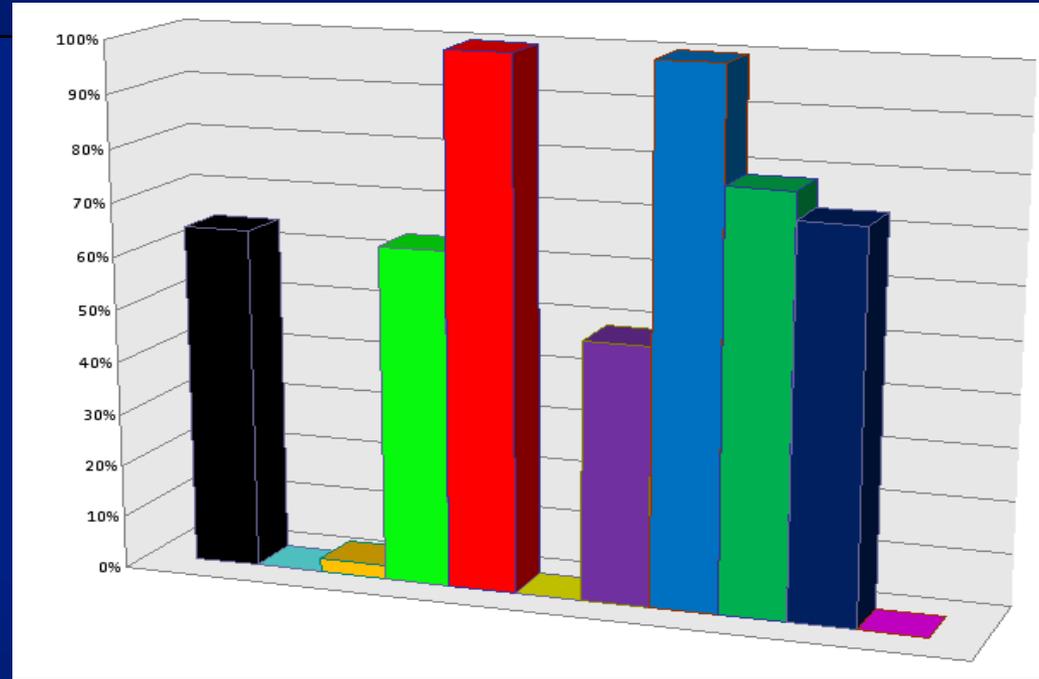


Octobre 2009

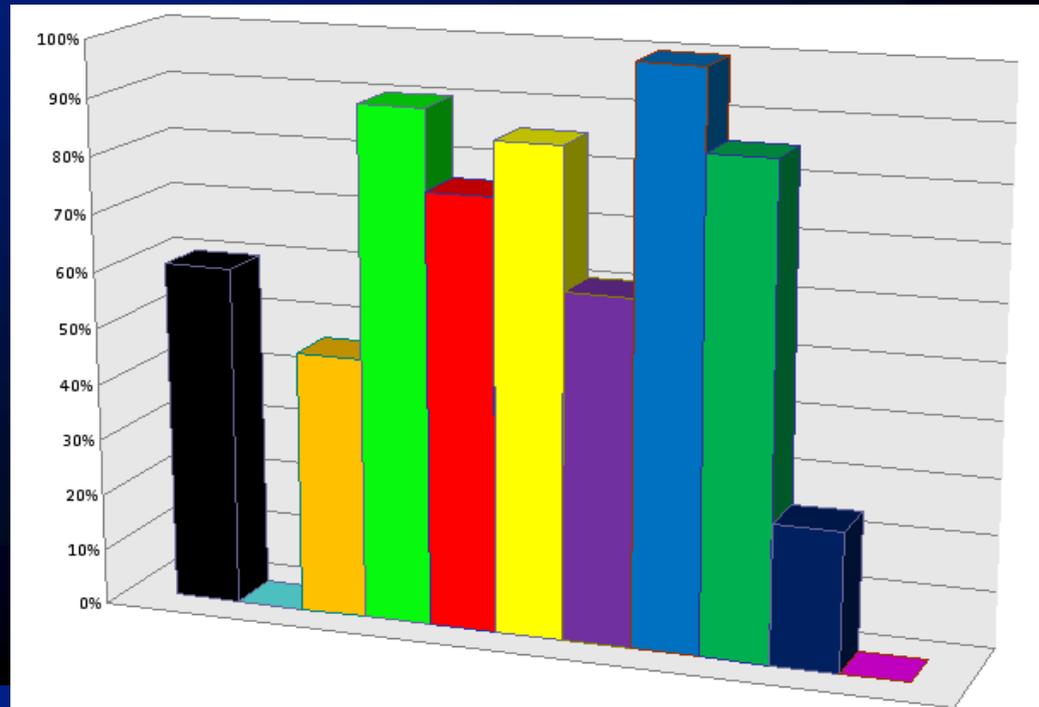




Février 2010



Novembre 2010





Connexions portail

- **Connexions Site 1/12/09 @ 30/11/10**
 - 8852
 - Dont:
 - Authentifiées = 5023
 - Grand Public = 3829
- **Connexions au Dossier Partagé**
 - 4575
 - Soit 494 / mois



Acceptabilité d'un dossier partagé

- **D'abord (et surtout !) un outil de travail**
 - Au service de la SECURITE PERINATALE
 - Accès facile et rapide à des données médicales fiables (AUDIPOG)
 - Au service des professionnels
 - Ergonomie = clef de la réussite
 - Formation
 - Services rendus
 - ordonnances, interactions, PMSI, T2A
- **Ensuite un outil d'évaluation**
 - Données pertinentes...
 -facilement extractibles





Philosophie et Acceptabilité d'un dossier partagé

- Un peu de provocation:

- Principe classique:

- On n'a rien sans rien

- Mais:

- Les PS sont Surbookés et/ou paresseux

- Flemme avant / courage après

- Je ne veux pas perdre mon temps à saisir des données structurés (indexées)
- Je perdrai du temps pour retrouver les renseignements utiles aux soins (voire en urgence) quand j'y reviendrai

- Courage avant / flemme après

- Je ne veux pas perdre de temps à retrouver des données cliniques et je veux qu'elles soient fiables
- J'investis du temps dans un recueil bien classé et indexé



Ambitions initiales et devenir

- « Pas de laissé pour compte »

- Accessibilité « gratuite »

- a tout professionnel qqst son lieu d'exercice

- **Qui paye les maintenances ?** (15% du prix d'achat par an soit 4,5 € et par naissance)

- 1 dossier en base = 20, 6 € en investissement

- Au patient

- Portait son dossier papier

- **Ne peut avoir accès** au dossier informatisé (vide juridique)

- PB pour les voyageuse hors Région

- Procédure « **bris de glace** »



Pour conclure (1)

- **Le dossier partagé au service du décloisonnement et de la coordination**
 - est la solution idéale
 - si on y trouve justement quelque chose à partager !
 - réel danger de sa vacuité
 - Trop d'items rebute
 - Pas assez nuit
- **L'adhésion des professionnels se fait:**
 - Si rapport « sécurité /effort » = raisonnable
 - D'abord vers un outil de travail utile au quotidien
 - son exploitation pour l'évaluation est secondaire et doit être transparente



Pour conclure (2)

- **Grands freins :**

- Le sentiment d'ingérence / professionnels
- Pour le dossier informatisé
 - Les éditeurs de SIH qui promettent des dossiers périnat AUDIPOG sans les réaliser...
 - Les DSI des hôpitaux qui ont d'autres priorités
 - « **ignorance** » **du monde (informatique) extérieur**
(ne serait-ce que régional)
 - Le financement :
 - **Le coût de la maintenance**
 - Régionale pour le réseau
 - Des bases locales pour les établissements